

La symbolique des animaux dans les armoiries municipales du Québec

Stéphan Garneau

Number 112, Winter 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/68220ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Garneau, S. (2013). La symbolique des animaux dans les armoiries municipales du Québec. *Cap-aux-Diamants*, (112), 17–20.

LA SYMBOLIQUE DES ANIMAUX DANS LES ARMOIRIES MUNICIPALES DU QUÉBEC

par Stéphan Garneau

Les années qui suivent la fin de la Deuxième Guerre mondiale voient l'émergence d'une identité québécoise qui se matérialise sous différents aspects, dont la recherche de symboles identitaires. En ce sens, une motion est déposée en 1946 à l'Assemblée législative réclamant l'adoption « d'un drapeau véritablement québécois ». Deux ans plus tard, soit le 21 janvier 1948, la mesure est adoptée alors que le gouvernement de Maurice Duplessis choisit le fleurdelisé comme drapeau national et le hisse à la tour centrale de l'hôtel du parlement. À la même époque, les débats sont commencés au parlement fédéral dans le but de trouver un drapeau canadien. À l'instar des deux ordres de gouvernement, les municipalités du Québec vont chercher à se doter d'emblèmes identitaires rassembleurs. Ce phénomène prendra une telle ampleur, au milieu du XX^e siècle, que l'adoption d'armoiries sera, pour plusieurs d'entre elles, l'un des premiers gestes qu'elles poseront après avoir reçu leur érection civile.

Un problème demeure toutefois : depuis la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre, les particuliers ou les organismes qui désirent obtenir des armoiries doivent désormais en faire la demande auprès du College of Arms, à Londres, ou de Lord Lyon, à Édimbourg. Pour éviter cette situation qui rebute la grande majorité des Canadiens français, deux organismes privés, non reconnus par la couronne, vont s'employer à créer des blasons. Le premier, bien connu des généalogistes, est l'Institut généalogique Drouin fondé en 1899. Le second est le Collège canadien des

armoiries. Ce dernier est créé en 1954 par d'anciens employés du service héraldique de l'Institut généalogique Drouin. À l'origine, ses bureaux sont situés rue Saint-Denis à Montréal. Cependant, dès sa troisième année d'existence, l'organisme déménage rue Saint-Hubert. Comme le credo de l'héraldique religieux est la mainmise de l'Institut généalogique Drouin, le Collège canadien des armoiries décide de faire du secteur municipal sa spécialité en signant une entente avec l'Union des municipalités de la province de Québec, en 1955. Celle-ci porte fruits puisque pendant sa courte existence (l'organisme disparaît en 1960), le Collège canadien des armoiries réalise près de 200 armoiries de municipalités du Québec. De ce nombre, 32 % (60 sur 189) contiennent un ou des animaux. Loin d'être un concept nouveau, l'utilisation d'animaux comme symboles remonte aux prémices de la science héraldique. De fait, ceux-ci, comme dans un rébus, symbolisent les noms des villes. Par exemple, les armoiries de la ville de Saint-Ours contiennent



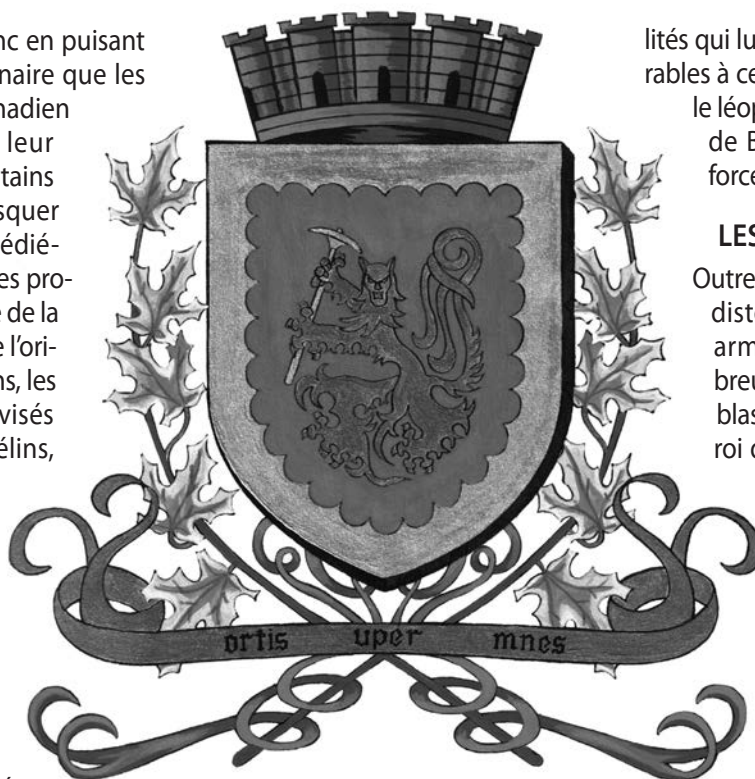
Armoiries d'Aylmer. (Archives de la Ville de Gatineau).

un ours. Les animaux illustrent certaines qualités ou caractéristiques de l'individu ou de l'organisme propriétaire des armoiries sur lesquelles ils sont représentés. Pour mieux comprendre le phénomène, il faut reculer au Moyen Âge. À cette époque, comme la grande majorité de la population est illettrée, l'Église se sert des animaux comme allégories pour aider la masse des fidèles à inter-

prêter le monde. C'est donc en puisant dans cette tradition millénaire que les héraldistes du Collège canadien des armoiries trouvent leur source d'inspiration. Si certains animaux ne peuvent masquer leur lien avec l'Europe médiévale, comme le lion, d'autres proviennent sans aucun doute de la vallée laurentienne comme l'orignal et le castor. Néanmoins, les animaux peuvent être divisés en cinq catégories : les félins, les autres quadrupèdes, les oiseaux et les insectes, les poissons et finalement, les animaux imaginaires.

LES FÉLINS

Quoi de plus naturel que de retrouver le lion comme animal le plus illustré dans les armoiries municipales réalisées par le Collège canadien des armoiries, puisqu'il a été considéré, jusqu'à son remplacement par l'aigle, comme le « roi des animaux ». Qu'il soit couronné, naissant ou rampant, le lion se retrouve dans les armoiries de 22 municipalités, dont celles de Naudville, Québec-Ouest, Bedford, Pont-Viau et Vallée-Jonction. À la lecture des documents rédigés par l'organisme héraldique, on s'aperçoit que les caractéristiques le plus souvent associées au lion sont le courage, la force, la combativité et la fierté. Ainsi, les deux lions sur les armoiries d'Arvida représentent « les autorités et la population d'Arvida, leur courage d'affronter tous les problèmes de la vie, de marcher majestueusement en avant, de développer leur vie culturelle et sociale » (L'Action catholique, 4 août 1957). De même, le lion sur les armoiries de Kénogami témoigne du « courage des pionniers, de leur force de caractère extraordinaire et de leur volonté de faire du Saguenay un endroit où il fait bon vivre ». Le courage et la vaillance étant des qualités chevaleresques, de nombreux



Armoiries de Black Lake. (Archives de la Ville de Thetford Mines).

ses familles nobles ont incorporé un lion dans leurs armoiries. En ce sens, le lion présent dans quelques blasons de municipalités n'évoque pas les vertus du fauve, mais plutôt celles des grandes familles qui régnaient anciennement sur les seigneuries. C'est le cas des armoiries de Rosemère où les deux lions rappellent le souvenir de la famille Chapt, ancien seigneur de Terrebonne, ou encore les lions d'argent sur celles de Dorval qui proviennent des armoiries de Pierre Le Gardeur de Repentigny, propriétaire à l'époque du domaine de La Présentation. Avec les années, le lion a pris également une dimension géographique. S'il est principalement associé à l'Angleterre, le lion sur les armoiries de Price rappelle les origines anglaises de cette famille. Il peut aussi être associé à l'Écosse comme dans le cas des armoiries de Thurso. Loin de ressembler au véritable animal, le léopard que l'on retrouve dans certaines armoiries de municipalités se rapproche davantage du lion. De la même manière, les qua-

lités qui lui sont rattachées sont comparables à celles du lion comme le prouve le léopard illustré dans les armoiries de Black Lake, qui représente la force et la vitalité de la population.

LES AUTRES QUADRUPÈDES

Outre le lion et le léopard, les héraldistes du Collège canadien des armoiries ont illustré de nombreux autres quadrupèdes sur les blasons des municipalités. Ancien roi des animaux jusqu'au XII^e siècle, l'ours apparaît dans les armes de Saint-Ours et dans celles de Fortierville. Dans les deux cas, le « roi déchu » n'est pas représenté pour les qualités qui lui sont associées comme la prévoyance, mais comme figure parlante qui symbolise la famille de Saint-Ours. En ce qui a trait au cerf, s'il rappelle saint Hubert sur

les armoiries de la ville, il témoigne des origines vermontaises de la municipalité de Danville et de la situation géographique de Causapsal. En effet, le cerf est un « habitant » des montagnes alors que la municipalité du Bas-Saint-Laurent est entourée de montagnes. Dans un registre différent, les deux cerfs sur les armes de Lorrainville sont extraits des armoiries de Pierre de Troyes (rappel de l'expédition française à la baie d'Hudson) et de celles des armoiries de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Parmi les autres cervidés figurant sur les blasons, notons l'orignal sur celui de Clermont pour désigner la fierté de la population et le caribou sur celui de Sainte-Germaine-du-Lac-Échemin. Dans ce dernier cas, l'animal symbolise le nom de la municipalité puisque « etchemin » dans la langue abénaquise se traduit par « terre de la peau pour les raquettes ». Or il y avait, autrefois, dans la région, de grandes quantités de caribous et d'orignaux dont les peaux servaient à faire des raquettes. Pour com-

pléter la catégorie des quadrupèdes, il faut encore souligner la présence de l'agneau pascal (Fabreville), du castor (Montebello), du cheval (Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud), du chien (Saint-Roch-de-l'Achigan) et du vison (Robertsonville).

LES OISEAUX ET LES INSECTES

Parmi les nombreux représentants de la gent ailée illustrés sur les blasons municipaux, l'aigle est sans contredit le plus digne d'entre tous. Il est d'ailleurs, à l'origine, l'un des premiers animaux dont s'est emparée l'héraldique. Il conteste la place occupée par le lion dans les bestiaires médiévaux. Il n'est alors pas surprenant d'apprendre que les caractéristiques qui lui sont attribuées sont la force, la majesté et la puissance. Ainsi, dans le cas de La Malbaie, l'aigle démontre la ténacité et la force de la population. Quant à l'aigle bicéphale illustré sur les armoiries de Saint-Henri-de-Mascouche, il rappelle Henri II, empereur du Saint Empire romain germanique de 1014 à 1024. Moins guerrier et plus gracieux que l'aigle, le cygne, que l'on retrouve entre autres sur les armoiries de Buckingham, est resté dans l'imagination populaire le symbole du génie intellectuel et de l'éloquence. Toutefois, les deux cygnes qui supportent l'écu de Verchères représentent la ferveur et la sincérité. En ce qui a trait aux trois coqs présents sur les mêmes armoiries, ils illustrent les combats et les victoires. La suite du tour d'horizon des animaux ailés constitue un recueil des grandes familles ayant marqué l'histoire du Québec. De fait, les quatre choucas sur les armoiries d'Aylmer sont un reflet fidèle de l'écu de la famille Aylmer, la merlette placée sur les armes de Marieville témoigne des nombreux voyages du sieur de Claude Ramezay et les deux perdrix sur le blason de Fortierville sont extraites des

armoiries de la famille Chartier de Lotbinière. Pour ce qui est des colombes, présentes sur les armoiries de Saint-Romuald-d'Etchemin, elles sont le symbole de l'ordre religieux fondé par saint Romuald. Mise à l'honneur par l'empereur Napoléon I^{er} et plus près de nous par les Caisses populaires Desjardins, l'abeille a été de tout temps associée au travail, à l'industrie, au labeur, à l'efficacité, à la persévérance et à l'action commune. Des valeurs sûrement chères aux municipalités de Buckingham, Îles-Laval, Saint-Joseph-de-Mont-Rolland, Sainte-Thècle et Québec-Ouest qui ont placé l'abeille sur leurs armoiries.

LES POISSONS

Présent sur seulement six blasons, le poisson est adopté par les premiers chrétiens comme signe de ralliement. C'est d'ailleurs à ce sens caché, celui du Christ, que réfère le poisson sur les armoiries de Saint-Roch-de-l'Achigan.

Il peut aussi être utilisé comme figure parlante comme le démontrent les armes des municipalités de Notre-Dame-de-la-Doré et de Lac-au-Saumon qui contiennent respectivement un doré et un saumon. Peu représentée dans la science héraldique, la présence autochtone est soulignée à quelques reprises dans les armoiries par le biais du poisson. Ainsi, le blason de Lac-Mégantic contient trois poissons, car « mégantic » en langue abénaquise veut dire lieu où se trouvent les poissons. De même, la municipalité de Saint-Joseph-de-Colemaine insère un poisson dans ses armoiries pour démontrer son appartenance au comté de Mégantic. De son côté, le dauphin nageant sur une rivière illustré sur le blason de la municipalité de Lorrainville « est une allusion aux noms Abitibi et Témiscamingue qui signifient en sauteurs, eau profonde » (*Le Droit*, 15 février 1958). Il est bon de remarquer que, s'il est absent des eaux de ce coin de pays, le dauphin est par contre le poisson le plus fréquemment employé en héraldique.

LES ANIMAUX IMAGINAIRES

À côté de tous ces animaux apparaît un groupe de créatures issu de la mythologie et de l'imaginaire. Ainsi, les armoiries de Papineauville contiennent un cheval ailé qui symbolise l'éloquence de Louis-Joseph Papineau. De son côté, le dragon sur les armes de Saint-Georges-de-Champlain rappelle le combat que livra saint Georges au légendaire dragon. Figure aussi honorable en art héraldique que le lion ou l'aigle, le griffon, qui est une fusion des deux animaux, représente sur le blason de Terrebonne les « premiers pionniers de la population française de la municipalité, l'attachement de celle-ci à tout ce qui touche son patrimoine et l'obligation



Armoiries de Buckingham. (Archives de la Ville de Gatineau).



Armoiries de Thetford Mines. (Archives de la Ville de Thetford Mines).

associée aux animaux est celle de la force, ce qui correspond tout à fait à une société où l'on retrouve un gouvernement rigide qui prône le respect des autorités traditionnelles. Les mineurs qui ont participé à la grève de l'amiante, en 1949, pourraient le confirmer. De même, les animaux choisis témoignent des multiples mouvements qui touchent au monde municipal au Québec pendant la première moitié du XX^e siècle. En effet, durant cette période, de nombreuses municipalités sont créées, ce qui explique sûrement en partie la forte présence du lion dans les armoiries produites par l'organisme montréalais.

Si un adage de

l'époque médiévale mentionne

« Qui n'a pas d'armes porte un lion », l'adage des héraldistes du Collège canadien des armoiries a dû être « Qui n'a pas d'histoire porte un lion ». Ainsi, une analyse sommaire des armoiries révèle que le lion est souvent illustré dans les armes de municipalités ayant une jeune histoire comme Naudville, qui est constituée en municipalité de village en 1944. Le but visé en insérant cette figure étant

de créer un passé prestigieux à une entité qui n'en a pas encore. ■

Stéphan Garneau est diplômé en histoire et en archivistique de l'Université Laval et occupe le poste de professionnel responsable de la bibliothèque au Cégep de Thetford.

Pour en savoir plus :

Stéphan Garneau. *Le Collège canadien des armoiries - un organisme voué au développement identitaire*. Montréal, Les Éditions Histoire Québec, 2011, 84 p. (Coll. « Centre d'archives de la région de Thetford »).

Victor Morin. *Traité d'art héraldique*. Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1919, 407 p.

Michel Pastoureau. *Bestiaires du Moyen Âge*. Paris, Éditions du Seuil, 2011, 235 p.

Michel Pastoureau, « Le bestiaire symbolique du Moyen Âge », *L'Histoire*, n° 338 (janvier 2009), p. 70-75.

Michel Pastoureau, « Ours, lion, aigle : enquête sur le roi des animaux », *L'Histoire*, n° 114 (septembre 1988), p. 16-24.



Armoiries de Naudville. (Société d'histoire du Lac-St-Jean).

des descendants de protéger à jamais ce qui leur a été légué » (*La Patrie*, 8 décembre 1957). Pour sa part, le griffon sur les armoiries de Contrecœur évoque la famille de Barbe Denys, la première seigneuresse de Contrecœur. Bien qu'étant un animal réel, la salamandre se retrouve en héraldisme dans la catégorie des animaux chimériques, car elle est toujours représentée au milieu des flammes alors que le batracien n'a aucune affinité pour le feu. Sur les blasons de Thetford Mines et Asbestos, elle incarne l'amiante, substance minérale ininflammable, qui est exploitée dans ces deux agglomérations. Bien que la représentation d'animaux dans les armoiries remonte aussi loin qu'au Moyen Âge, il n'en demeure pas moins que ceux choisis par le Collège canadien des armoiries reflètent une époque, celle de la fin des années 1950 qui est marquée par « l'autoritarisme » du gouvernement de l'Union nationale. Pour preuve, la valeur la plus souvent